

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mai 2012

Service instructeur

N° CP-2012-5-11-2

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

Service consulté

**FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES : SOUTIEN AU
CONCERT EXCEPTIONNEL DU 29 AVRIL 2012 CELEBRANT LE JUBILE DE LA
RECONCILIATION FRANCO-ALLEMANDE**

Résumé : Le Conseil Général est sollicité pour soutenir financièrement la cérémonie exceptionnelle du 29 avril 2012 commémorant le jubilé de la réconciliation franco-allemande organisée par le Festival International de Colmar. La subvention demandée s'élève à 6 000 €. Il est proposé d'accorder 3 000 € à cette manifestation.

Le Festival International de Colmar rend hommage au célèbre chef d'orchestre allemand Karl MÜNCHINGER, fondateur et premier directeur artistique et musical du Festival dans le cadre des festivités organisées autour de la commémoration du 50^{ème} Anniversaire du traité de l'Elysée.

Dans ce cadre, il organise un concert gratuit célébrant la réconciliation franco-allemande, le 29 avril 2012 à 17h à l'Espace Congrès du Parc des Expositions de Colmar, en partenariat avec la Ville de Colmar, la Fondation Entente franco-allemande, le Ministère allemand des Affaires Etrangères, le Land Baden-Württemberg et d'autres partenaires privés et publics français et allemands. Cet évènement est placé sous le haut patronage de Monsieur RICHERT, Ministre des Collectivités Territoriales et Président de la Région Alsace, et de Monsieur KRETSCHMANN, Ministre-Président du Land Baden-Württemberg.

Ce concert hautement symbolique est donné par l'Orchestre Symphonique de la Radio SWR de Stuttgart, sous la direction de Michael SANDERLING.

Le budget global de cette opération se répartit comme suit :

DEPENSES	RECETTES
Cachet Orchestre de Stuttgart : 20 000 €	Colmar Expo (acquis) : 7 800 €
Frais de déplacement et d'hébergement de l'orchestre : 14 000 €	Fondation Entente Franco-Allemande (sollicité) : 15 000 €
Frais d'organisation et de relations publiques : 24 000 €	Ministère Affaires Etrangères allemand (sollicité) : 10 000 €
Location Espace Congrès Colmar : . <u>7 800 €</u>	Land Baden-Württemberg (acquis) : 5 000 €
65 800 €	Association Au Fil du Rhin (acquis) : 1 500 €
	Association Route Verte (acquis) : 1 000 €
	Regio du Haut-Rhin (acquis) : 500 €
	Département du Haut-Rhin (sollicité) : 6 000 €
	Déficit restant à la charge du Festival et de la Ville de Colmar : <u>19 000 €</u>
 65 800 €

Le Festival International de Colmar sollicite un soutien à hauteur de 6 000 €.

Afin de tenir compte des capacités du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (20 000 € annuels), il vous est proposé de soutenir cette manifestation pour un montant de 3 000 €.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712/2677, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget de l'exercice 2012.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER